

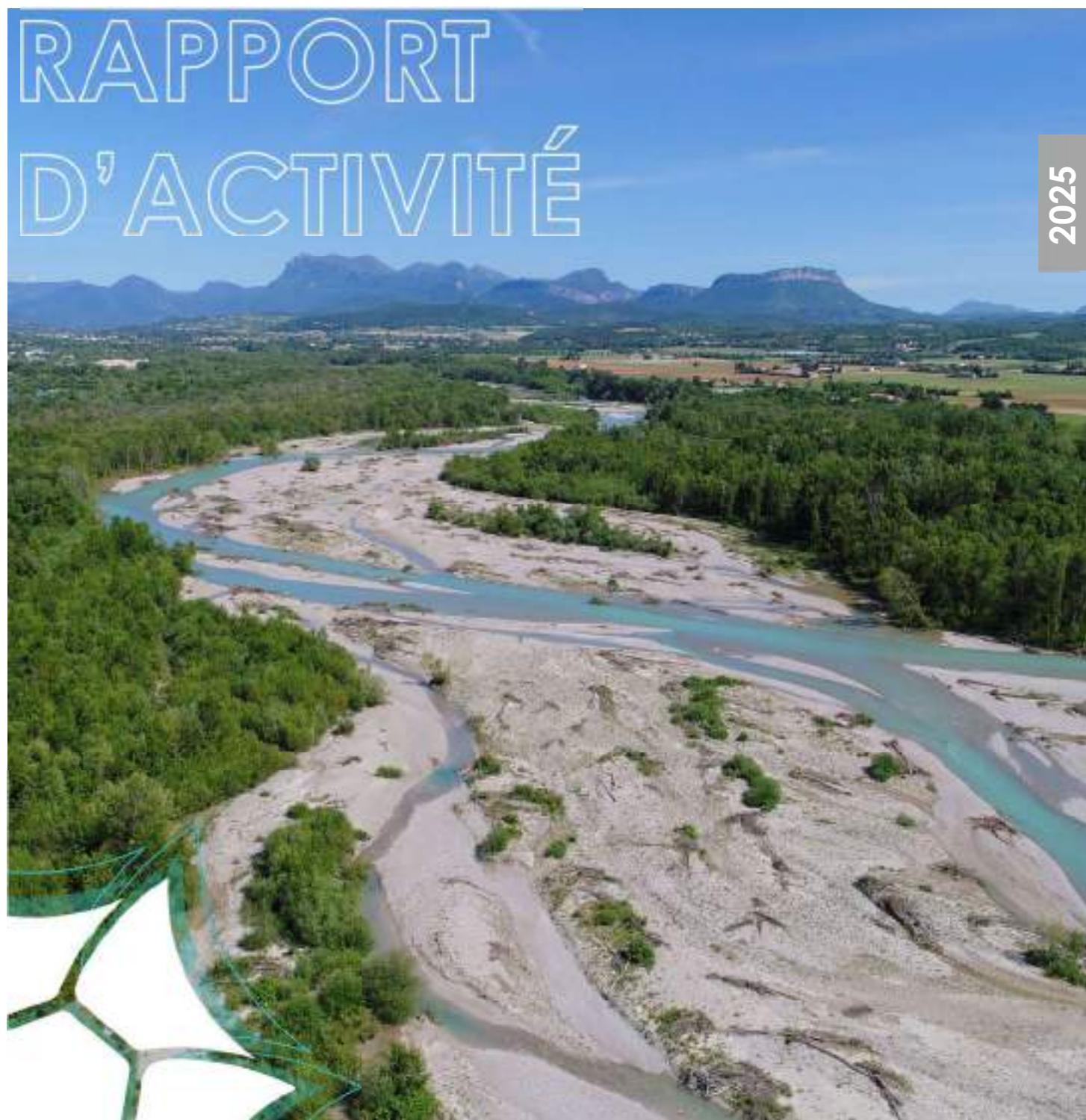


Réserve Naturelle
RAMIERES DU VAL DE DROME



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2025





Gestionnaire

Communauté de communes du Val de Drôme

Écosite du Val de Drôme
96, ronde des Alisiers CS 331
26400 Eurre
04 75 25 43 82
www.valdedrome.com



Gare des Ramières - Maison de la réserve naturelle

11, chemin des Fouilles
26400 Allex
04 75 41 04 41
www.lagaredesramieres.com

Autorités de tutelle

Pour la Réserve naturelle :

DREAL Auvergne Rhône-Alpes

Ministère de la Transition Écologique

Pour les sites Natura 2000 :

Région Auvergne Rhône-Alpes



Sommaire

La Réserve naturelle

Fonctionnement	5
Gestion des milieux et des sentiers	8
Amélioration des connaissances	12
Gestion de la fréquentation et des usages	17
Sensibilisation et ancrage territorial	21
Moyens financiers	28

Conclusion

Crédits photographiques des
1ère & 4ème de couverture
Vue aérienne de la Drôme
©C.PENPENIC-CCVD
Chevalier guignette
©H.MACHOUK-CCVD



La Réserve naturelle

La **Réserve naturelle nationale des Ramières du Val de Drôme** a été créée par décret en Conseil d'État le 2 octobre **1987**. Elle couvre une surface de **306 ha** sur une portion linéaire de **10 km** de la rivière **Drôme**. L'appellation **Ramières** est un terme local qui désigne les **boisements alluviaux**. La rivière Drôme est l'une des rares rivières d'Europe dont le régime n'est perturbé par aucun barrage sur son bassin versant. Au sein de la réserve, la rivière peut localement s'étendre librement dans un espace sauvage de 900 mètres de largeur. Le lit mineur constitue une zone de tressage de type **rivière méditerranéenne permanente**.

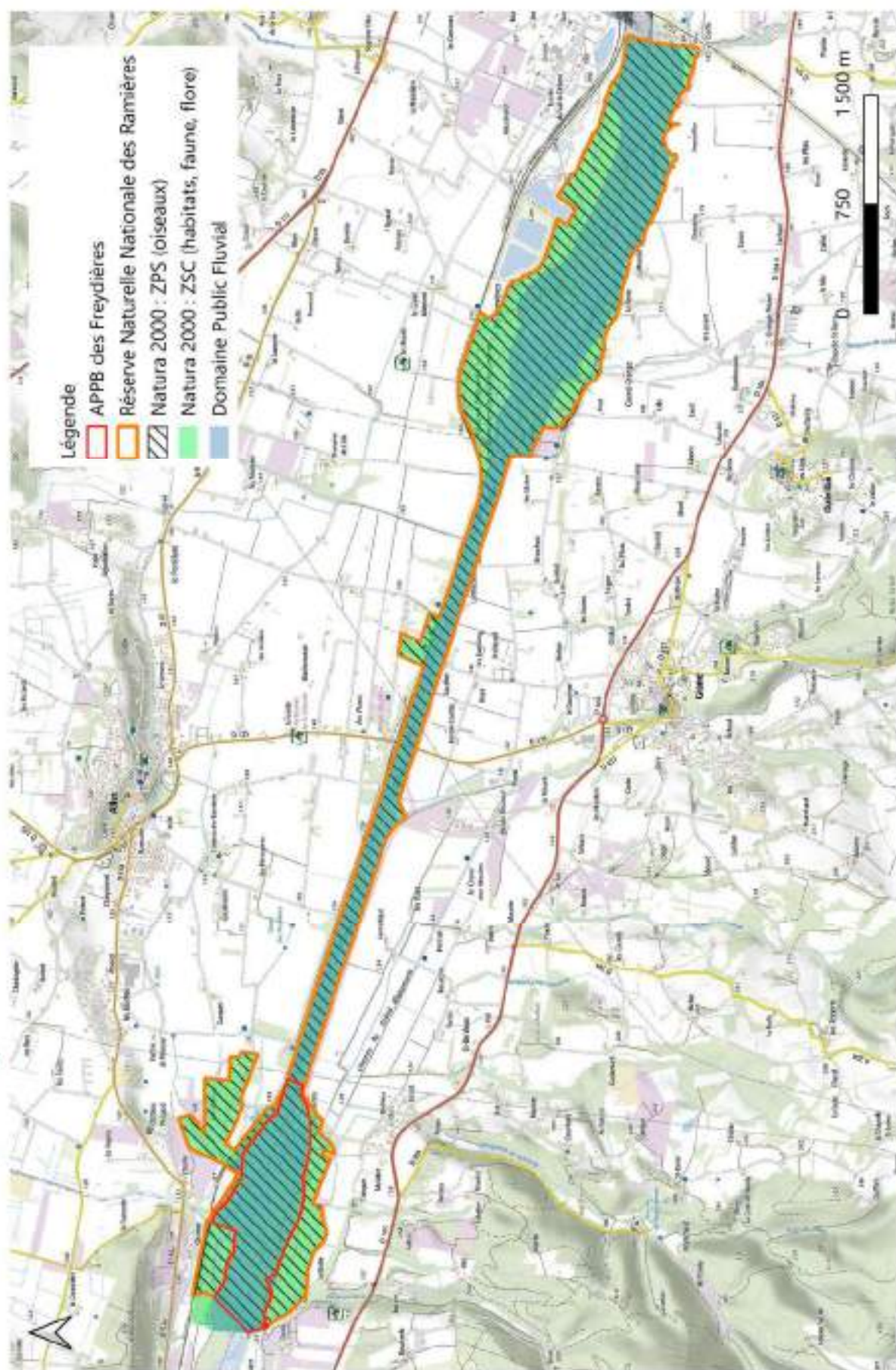
La réserve présente **deux zones de divagation libre** de la rivière. Les milieux naturels y sont régulièrement renouvelés au rythme des crues et des modifications des méandres et des tresses de la Drôme. Ils abritent une biodiversité riche et spécifique. Les **bancs de galets** accueillent des herbacées annuelles et bisannuelles comme le Pavot cornu et des saulaies basses dont la surface varie fortement avec les crues. Les **freydières**, résurgences de la nappe formant des rivières indépendantes, accueillent des biotopes particuliers, parfois sur plusieurs kilomètres, au sein même du lit de la Drôme. Entre les deux zones de divagation, la **rivière est endiguée** depuis le 19^{ème} siècle. Des habitats naturels fascinants composent la réserve comme les **prairies alluviales** parsemées d'orchidées et les **forêts alluviales** surplombées par de vieux peupliers noirs. L'espace protégé abrite nombre d'espèces remarquables telles que le **Castor d'Europe** dont la densité de population est l'une des plus élevée de France, le **Petit Gravelot** qui niche au printemps sur les bancs de galets ou encore des papillons protégés comme le **Damier de la Succise**.

L'ensemble du site protégé est constitué de la Réserve naturelle nationale (306 ha), de l'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB) du Lac des Freydières (60 ha), d'une partie de l'Arrêté Préfectoral de Protection des Habitats Naturels (APPHN) Ripisylve de la Drôme et des **deux sites Natura 2000** (la **Zone de protection spéciale FR8210041** de 366 ha et la **Zone spéciale de conservation FR8201678** de 371 ha). La superposition de ces différents classements représente près d'**un quart des surfaces en ripisylve du bassin versant de la rivière Drôme**. La gestion de la **réserve naturelle** et du **site Natura 2000** est confiée à la **Communauté de communes du Val de Drôme (CCVD)**. Cette gestion vit au rythme des plans de gestion (équivalent Docob pour le site Natura 2000). Le troisième et dernier en cours a été validé par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) en mai 2019 pour une durée de 10 ans, **jusque fin 2027**.



Vue sur la Drôme et les Trois Becs depuis l'entonnement ©J.GUILLIEN-CCVD

Carte du site protégé des Ramières du Val de Drôme





Fonctionnement

Mode de gouvernance

Le comité consultatif de la réserve naturelle et le comité du pilotage des sites Natura 2000 se sont tenus conjointement le **4 novembre 2025**. **Vingt-cinq** représentants ont répondu présents.

Les membres élus du collège des collectivités territoriales et de leurs groupements ont désigné à l'unanimité :

- la Communauté de communes du Val de Drôme comme **structure porteuse** des sites Natura 2000 FR8201678 « Milieux aquatiques et alluviaux de la basse vallée de la Drôme » et FR8210041 « Les Ramières du Val de Drôme » pour la période du 04/11/2025 au 31/12/2028

- M. Loïc MOREL comme **Président** de Copil Natura 2000.

Les résultats des actions passées et en cours ont ensuite été présentés aux participants.

La DREAL et la CCVD ont affirmé la volonté de mettre en place une démarche de **demande systématique d'activité en réserve**. L'objectif est de vérifier la conformité des activités avec le décret, de prévenir leurs impacts directs et indirects et de suivre l'ensemble des usages qui ont lieu dans le périmètre de la réserve. Ce processus permettra de fluidifier les relations entre les pétitionnaires et le gestionnaire. Il permettra de solliciter le Comité consultatif en amont. Il aboutira dans un certain nombre de cas à une autorisation ou un conventionnement pluriannuel.

Enfin, le lancement de l'**Étude des impacts des usages sur les habitats, la faune et la flore du site protégé des Ramières dans le but d'améliorer sa protection** a été officialisé. Le Comité consultatif de la réserve naturelle – Copil Natura 2000 est désigné comme l'**instance de pilotage** et entérinera les décisions à chaque étape de

l'étude. Pour plus de détail sur l'étude, lire le paragraphe « Étudier les usages » p.17.



Comité consultatif ©W.ALLARD-DREAL

L'équipe de gestion

En 2025, l'équipe de gestion est de nouveau au complet avec le recrutement du **nouveau conservateur** qui a pris ses fonctions le 14 avril.

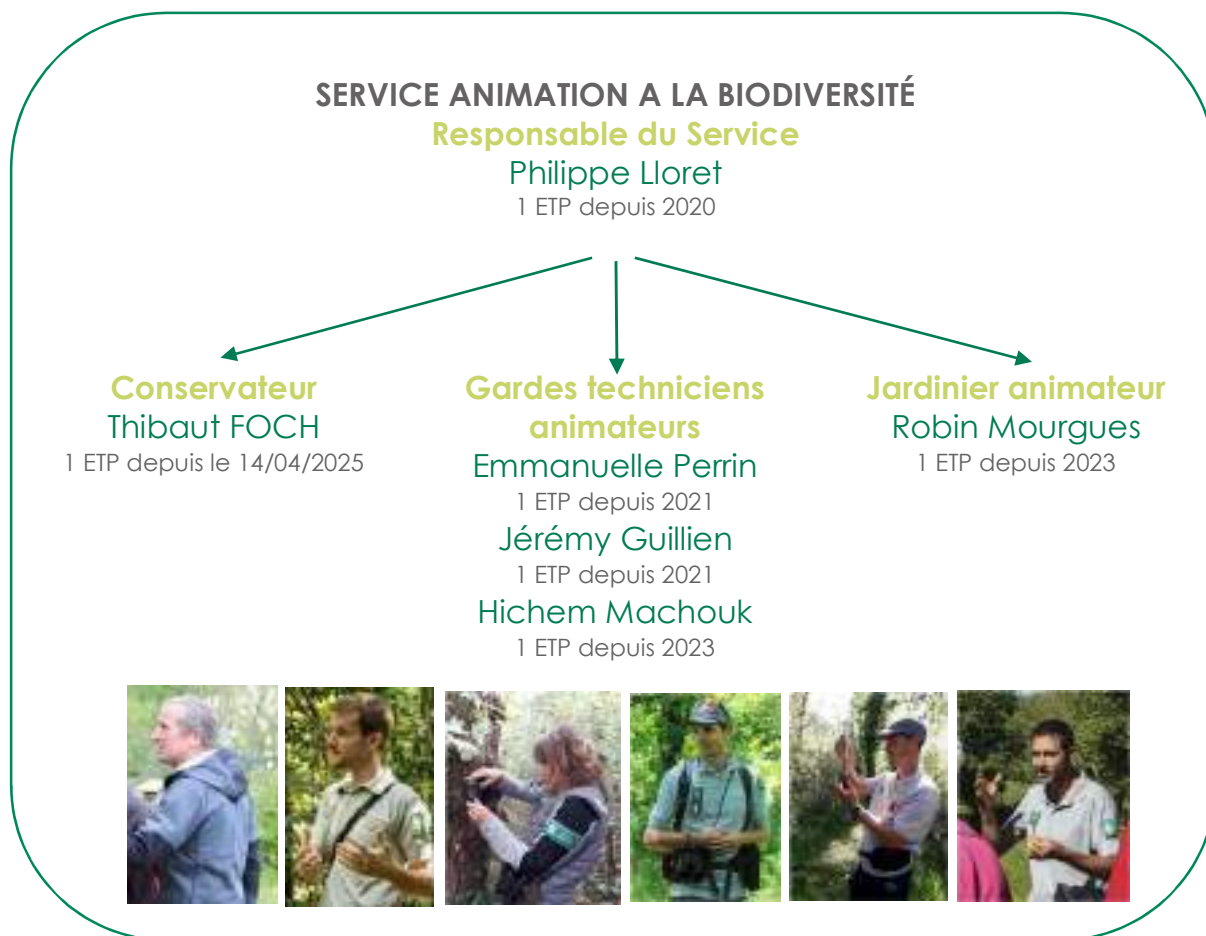
Les **3 gardes techniciens animateurs et le conservateur** ont reçu leur carte de police au cours de l'année, ce qui leur permet aujourd'hui d'être opérationnels sur la surveillance de l'espace protégé.



Diagnostic des sentier lors de la crue ©T.FOCH-CCVD

Au total, l'équipe du service Animation à la biodiversité est constituée de **6 équivalents temps pleins** affectés à la gestion de la réserve, au fonctionnement de la Gare des Ramières - maison de la réserve, ainsi qu'aux missions transversales de la CCVD attenantes à la préservation de la biodiversité. Le service est organisé de la façon suivante :

Organigramme du service



Stagiaires

L'accueil de stagiaires remplit deux objectifs : promouvoir les métiers de l'environnement auprès des jeunes du territoire et apporter un renfort de moyens humains. Cinq stagiaires ont été encadrés en 2025 :

- 1 semaine, observation 3^{ème}, Anatole SCAL de Livron/Drôme
- 1 semaine, observation 3^{ème}, Elloa DUPUY-VINCENT de La Chaudière
- 1 semaine, observation 3^{ème}, Gabriel BRACHET de La Biolle (73)
- 3 semaines, BTS GPN 1, Augustin VALLON de Chabrillan
- 8 semaines, étude et protection des Petits Gravelots, bac pro GMNF 1^{ère}, Cassandra PONSOT du Grand-Serre.

Réseaux et formations

L'équipe de la réserve participe aux différentes commissions thématiques de **Réserves naturelles de France**. Son engagement dans le réseau s'est traduit cette année par sa participation aux événements suivants :

- les **Journées techniques et scientifiques des réserves naturelles**, du 10 au 13 juin à Saint-Lary-Soulan dans les Hautes-Pyrénées, sur la thématique « **One Health**, une seule santé » un concept novateur et multidisciplinaire qui relie la santé humaine, animale et environnementale (1 agent participant)
- les **Rencontres techniques des gestionnaires de réserves naturelles d'Auvergne Rhône-Alpes**, les 27 et 28 novembre, à la Réserve naturelle du Haut-Rhône français (1 agent participant).

- la réunion de contribution au bilan de mi-parcours du **Plan National d'Action Apron du Rhône**, les 16 & 17 juin, à Lyon (2 agents participants).



Journées techniques & scientifiques ©T.FOCH-CCVD

Afin d'accompagner sa montée en compétence, l'équipe de la réserve a également bénéficié des formations suivantes :

- la formation **Commissionnement**, dispensée par l'OFB à Montpellier (3 sem.), suivie par E.PERRIN
- la **formation Police de la chasse** dispensée par le Réseau des Réserves naturelles d'AuRA et l'OFB, le 5 septembre, à la Réserve naturelle du Marais de Lavours dans l'Ain, suivie par T.FOCH et H.MACHOUK.



Formation Police de la chasse ©T.FOCH-CCVD

- la formation **Odonates niveau Perfectionnement** dispensée par l'OFB (5j), suivie par E.PERRIN
- la formation **Débitumisation des Espaces naturels**, dispensée par IDEALCO (½ j), suivie par P.LLORET
- la formation **Accueil et médiation pour les publics handicapés**, dispensée par l'Agence d'Attractivité & Trajectoires tourisme AuRA (2 j), suivie par P.LLORET
- la formation **Jardin punk**, dispensée par Éric LENOIR à au domaine de Chaumont sur Loire (3 j), suivie par R.MOURGUES
- la formation **Audition pénale libre**, dispensée par l'OFB à Montpellier (5 j), suivie par J.GUILLIEN et H.MACHOUK.



Visite sur les sentiers pour la Fête de la nature 2025 © T.FOCH-CCVD



Gestion des milieux, des espèces et des sentiers

Gestion des prairies & de l'Ambroisie

Dans le cadre du dispositif **Fonds Verts**, une subvention de **54 400 €** a été accordée à la CCVD sur la période 2024 à 2027 pour la mise en œuvre de :

- la **lutte contre l'ambroisie** par le pastoralisme ovin ou caprin sur les bancs de galets de la Drôme
- la mise en œuvre de l'**entretien des prairies sèches alluviales** pour le maintien de leur bon état de conservation.

En raison de conflits d'usage survenus en 2024 liés aux chiens de protection, l'action de pastoralisme n'a pas été renouvelée en 2025.

L'action de lutte contre l'Ambroisie sur les bancs de galets n'a donc pas pu être réalisée.

Les prairies sèches ont quant à elles été entretenues mécaniquement par les services techniques de la CCVD, encadrés par l'équipe de la réserve naturelle.

Le choix de l'équipe de gestion a été de mener un entretien léger, afin de limiter l'impact des machines. Ainsi, la majorité des prairies ont été entretenues au *rotofil* et

au taille-haie, en ciblant spécifiquement les rejets ligneux et le recul léger des lisières. Les prairies concernées par ce traitement sont les suivantes, d'Ouest en Est : Distaise, La Motte, le Rouets, Ladan, Sans Nom, Petite Crau.

En raison d'une recrudescence trop importante de la végétation, les prairies des Freydières et de Gasquet ont été entretenues au tracteur, par temps sec et froid, pour limiter l'impact au sol. Une bande refuge pour les insectes a été conservée en limite Nord de la prairie de Gasquet.

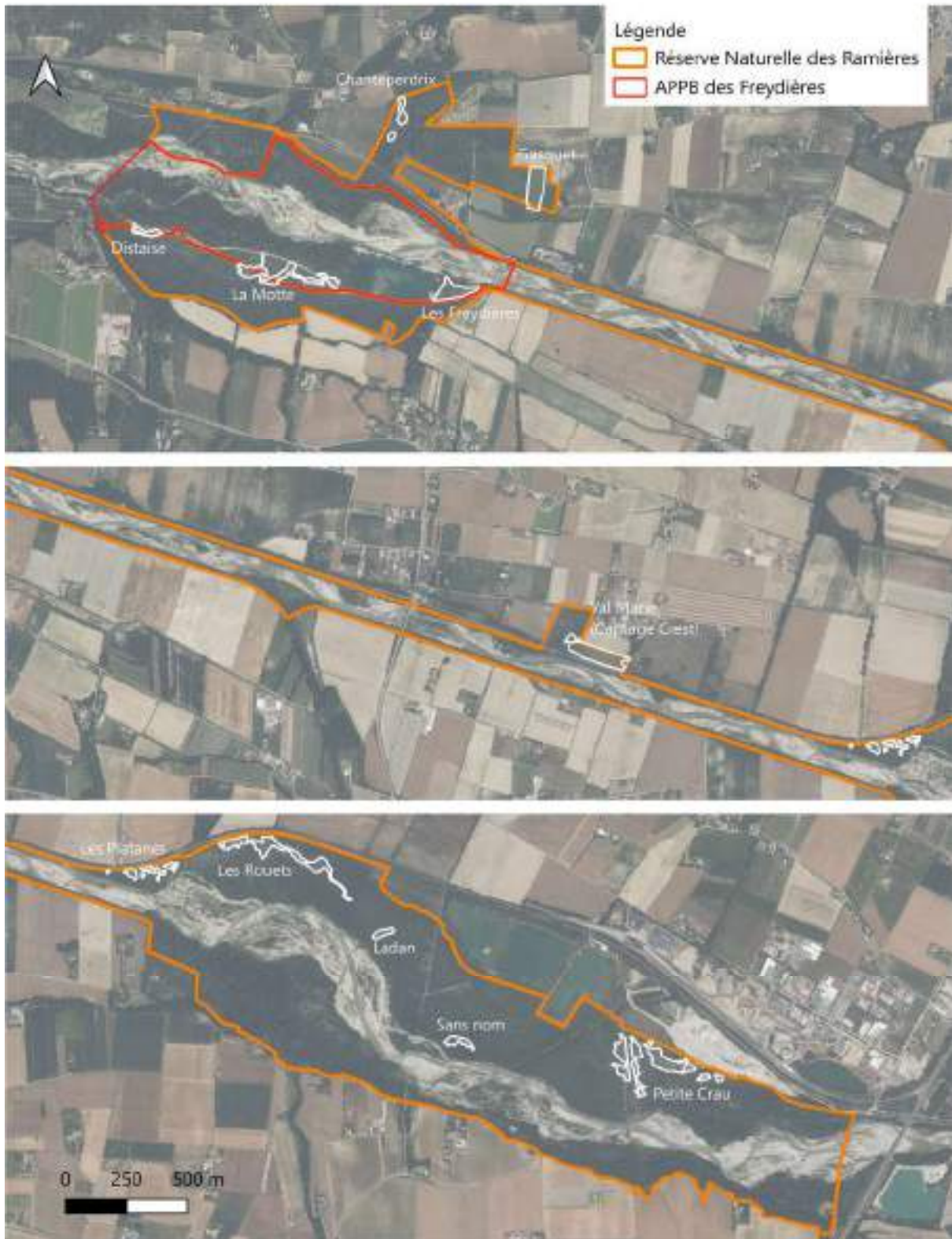
La Prairie du Val Marie, qui constitue le périmètre rapproché du captage d'eau potable de Crest est entretenu par l'entreprise SUEZ pour le compte de la commune. L'équipe se rapprochera de l'entreprise en 2026 afin de définir les modalités d'entretien de la prairie, en accord avec le Décret et les enjeux écologiques du site.

La question de l'entretien des prairies alluviales devra être traitée à l'occasion du prochain plan de gestion. Il semble en effet nécessaire d'adapter les objectifs en prenant en compte les avis d'experts botanistes et les contraintes de gestion.



Diagnostic des prairies avant le chantier d'entretien par les services techniques ©T.FOCH-CCVD

Prairies alluviales du site protégé des Ramières



Entretien des sentiers

Un linéaire de **15 km de sentiers** est officiellement ouvert au public pour la découverte du site des Ramières. Ces sentiers sont utilisés en majorité par des piétons et des cyclistes, mais aussi par des cavaliers, sur les tronçons autorisés par l'arrêté préfectoral de 2017. L'équipe veille à maintenir ces chemins en bon état de praticabilité, afin d'y concentrer le passage.

Au cours du printemps et de l'été 2025, **7 demi-journées d'entretien manuel**, (entre 2 et 6 agents) ont été organisées par l'équipe. La taille douce et manuelle de la végétation (ronces, petites branches) est réalisée à l'aide de sécateurs et de cisailles.

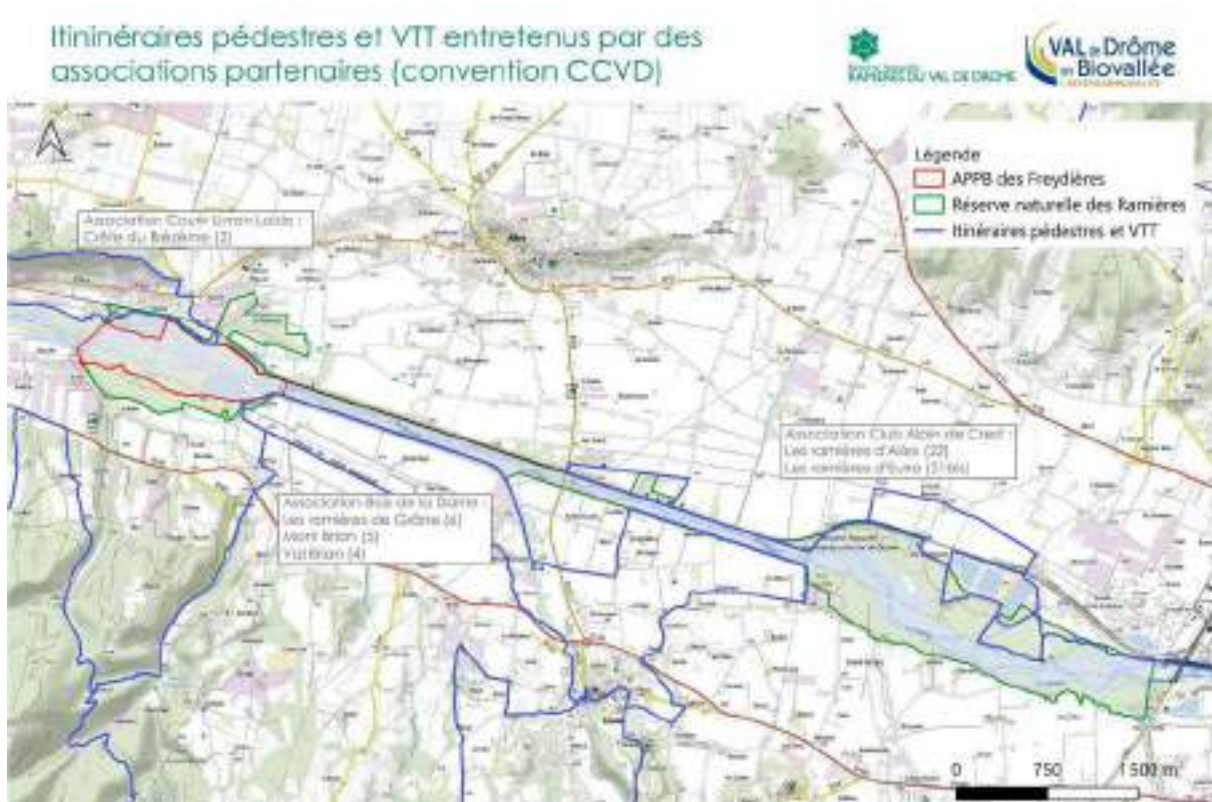
La crue d'avril a arraché une portion d'une centaine de mètres du sentier du castor. Un **raccord en recul dans la forêt a été créé** par l'équipe, le 17 mai. Aucun arbre ou arbuste n'a dû être abattu.

Les 15 et 16 juillet, les services techniques de la CCVD ont **restauré la passerelle** du canal du Moulin, dans le secteur de Champy, dont l'usure posait un problème de sécurité.

Au cours de l'hiver 2025, **7 demi-journées d'entretien mécanique** (entre 2 et 6 agents) ont été assurées par l'équipe. L'objectif était d'ouvrir la végétation des abords des sentiers de façon plus forte et efficace, pendant la période autorisée, c'est-à-dire lorsque le dérangement de la faune est minimisé. Le niveau de repousse du printemps 2026 permettra de conclure sur l'efficacité de ce passage hivernal.

La **convention de partenariat avec le Centre pénitentiaire** de Valence a été renouvelée. Des chantiers d'entretiens avec les prisonniers pourront ainsi être déployés en 2026.

La CCVD conventionne et indemnise plusieurs associations pour l'entretien des sentiers du territoire. Certains parcours traversent l'espace protégé des Ramières. L'équipe de la Réserve s'est donc rapprochée des trois associations concernées : **le Club Alpin de Crest, Courir Livron loisir** et **Le Bois de la Dame**. Des avenants aux conventions ont été signés, permettant de rappeler les contraintes réglementaires du Décret de création de la réserve et fixant les modalités d'encadrement des actions d'entretien par l'équipe de la Réserve naturelle.



Lac de Grâne

En 2022 et 2023, le SMRD a réalisé des travaux de restauration écologique du lac de Grâne, situé au sein de l'APPB des Freydières. L'objectif était de restituer progressivement le lac à la Drôme pour éviter le risque de capture sédimentaire.

Depuis, plusieurs incursions de la rivière ont été constatées dans le lac, notamment lors de la crue d'avril 2024.



Brèche dans la digue le 25/11 ©T.FOCH-CCVD

En fin d'année 2025, on estime que la rivière entre dans le lac à partir d'un débit de 80 m³/s mesuré à Saillans. Le principal point d'entrée est une brèche située sur la partie amont du lac.

Le **radeau des sternes**, réparé et réinstallé sur le lac en mars 2024 est toujours en place. Pour la deuxième année consécutive, un couple de **Sternes pierregarin** a niché au printemps, donnant naissance à deux oisillons. Malgré plusieurs intrusions d'usagers constatées dans la zone de

quiétude, **l'envol des deux jeunes** a été confirmé par l'équipe de la réserve.

Plusieurs espèces ont été observées sur le lac depuis les travaux et la mise en place de cette zone de quiétude : Avocette élégante, Nette rousse, Bihoreau gris, Héron pourpré, etc.

Par ailleurs, **l'Arrêté préfectoral de protection de biotope** a été actualisé le 18 août 2025 par la DDT, en concertation étroite avec l'équipe de la réserve. Sa réglementation est à présent similaire à celle de la réserve ce qui permet une application plus pertinente de la réglementation. La zone de quiétude mise en place en 2024 apparaît aujourd'hui officiellement dans l'arrêté.

Protection des nids de Petits Gravelots

Cette année, l'équipe de la réserve a accueilli Cassandra PONSOT (étudiante en bac pro GMNF à la MFR de Mondy) pendant 2 mois, pour **suivre et mettre en défens les nids de Petits Gravelots** sur les bancs de galets. Les nids sont protégés par des périmètres de 50m de diamètre, à l'aide de piquets équipés de panneaux explicatifs et de rubalise, afin de les prémunir du dérangement et du piétinement. Cette année, **14 nids** ont été identifiés dont 11 mis en défens. Le pourcentage de jeunes à l'envol n'a pas pu être évalué en raison de la courte durée du stage.



Œufs de Petits Gravelots et Cassandra en train de localiser la position d'un nid ©T.FOCH-CCVD



Amélioration des connaissances

Les **suivis scientifiques** sont réalisés chaque année dans l'objectif de suivre l'évolution des cortèges et populations d'espèces et des milieux naturels, afin de caractériser l'**état de conservation** de l'espace protégé. Les résultats de ces suivis courants sont traités et interprétés à l'échelle du plan de gestion (10 ans). Les suivis réalisés chaque année sont les suivants :

	Suivi Temporel des Oiseaux Communs par Échantillonnage Ponctuel Simple (STOC EPS)
	Suivi Temporel des Oiseaux Communs par capture (STOC capture)
	Suivi des odonates
	Suivi Hivernal des Oiseaux Communs (SHOC)
	Suivi international Wetland (oiseaux des zones humides)
	Suivi des orchidées et plantes patrimoniales
	Suivi des rhopalocères (papillons de jour)
	Suivi de la Nigelle de France
	Suivi de l'Apron du Rhône
	Suivi des reptiles (protocole RNF & Société herpétologique de France)
	Suivi des oiseaux d'eau (aigrettes et Petits Gravelots)
	Suivi photographique des paysages fluviaux
	Suivi des amphibiens (protocole RNF & SHF)
	Suivi des Chevêches d'Athéna
	Suivi des pics
	Suivi des chiroptères (Protocole VIGICHIRO)
	Suivi abiotiques (niveaux de nappe)

Un temps humain estimé à **0,8 ETP** est nécessaire pour la réalisation des suivis scientifiques. Les résultats 2025 de quelques suivis parmi cette liste sont présentés ci-dessous.

Suivi des reptiles

Le protocole **PopReptiles** est un suivi standardisé, qui vise à suivre les populations de reptiles à l'échelle nationale. Il consiste à poser des linéaires de 4 « plaques à reptiles » espacées de 10 m chacune dans le milieu naturel étudié. La pose des plaques a lieu fin février et le suivi débute en avril. En tout, 6 relevés sont réalisés toutes les 2 semaines, jusque fin juin. Ils sont effectués en fin de matinée. Les journées froides, pluvieuses ou de grand vent sont évitées. Une météo variable ou nuageuse est préférée à une journée chaude et ensoleillée.

Ce suivi est mis en place à la Réserve des Ramières sur deux sites depuis le printemps 2021, dans l'objectif de participer au réseau national et d'améliorer les connaissances locales.

Durant la saison 2025, peu de reptiles ont été contactés le long de ces linéaires :

Résultat du suivi PopReptiles 2025	
Espèce	Nb d'individus
Lézard à deux raies	4
Couleuvre d'esculape	1
Couleuvre verte et jaune	3

La zone d'étude ainsi que le climat peuvent expliquer ces résultats. En effet, le nombre de solariums qu'offre la mosaïque de

milieux présents dans la réserve rendent les plaques moins attractives pour les reptiles.

Heureusement, le protocole national vient d'évoluer et permet aujourd'hui plus de libertés, l'objectif étant de contacter un maximum de reptiles. Il n'est plus nécessaire de retirer les plaques en fin de saison, les linéaires peuvent être plus longs et les prospections se font uniquement lorsque les conditions sont optimales.

Nous allons donc revoir l'emplacement des linéaires et les tester durant les 2 saisons à venir, en vue du prochain plan de gestion.



Couleuvre vipérine © H.MACHOUK-CCVD

Suivi des papillons

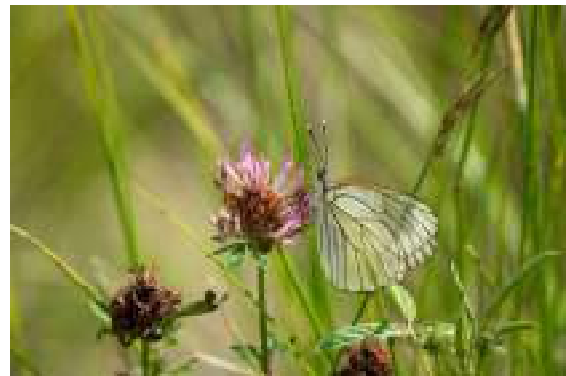
L'équipe de la réserve naturelle applique depuis 2017 le protocole national de **suivi des Rhopalocères des milieux ouverts**, proposé par Réserves Naturelles de France.

L'objectif est de suivre les peuplements de papillons de jour afin de :

- contribuer à évaluer l'état de conservation des milieux ouverts de la réserve
- contribuer à évaluer l'impact des mesures de gestion des milieux ouverts prises par le gestionnaire
- affiner la gestion des milieux ouverts.

De manière indirecte, les données compléteront les connaissances générales sur les espèces suivies (phénologie, habitat, etc.) pour mieux connaître leur répartition et leurs exigences écologiques.

En 2025, **41 taxons** ont été identifiés pour **254 occurrences**. Aucune nouvelle espèce n'a été détectée.



Gazé © H.MACHOUK-CCVD

Suivi Wetland

Le comptage *Wetland* est un **recensement international des oiseaux d'eau** qui s'effectue annuellement sur toutes les zones humides de la planète.

Le but de cette opération concertée est d'estimer la taille des populations, d'évaluer les tendances des effectifs et l'évolution de leur distribution.



Couple de Nettes rousses © J.GUILLIEN-CCVD

Une matinée d'observation et de dénombrement de l'ensemble des oiseaux d'eau présents sur la réserve des Ramières est réalisé une fois par an, autour du 15 janvier, depuis 2024.

En 2025, **15 espèces** ont été identifiées pour **173 occurrences**. Le site du lac des oiseaux à Eurre continue toujours à jouer un rôle de dortoir pour les Harles bièvres.

La présence des espèces est très fluctuante et dépendante des épisodes météorologiques hivernaux. L'objectif est avant tout de contribuer à la connaissance internationale des oiseaux d'eau et de leurs migrations.

Suivi Apron du Rhône

Cette espèce endémique du bassin du Rhône, a été **réintroduite** dans la rivière Drôme, où son extinction avait été caractérisée en 2000. Entre 2008 et 2018, 30 600 alevins et géniteurs y ont été relâchés. La première preuve de reproduction de l'espèce suite aux relâchés date de 2015. Chaque année, plusieurs linéaires de la rivière sont prospectés pour le recensement des Aprons. Depuis 2017, l'Apron était à nouveau observé dans le tronçon le plus aval de la Drôme, sous le seuil de Livron essentiellement, soit à une trentaine de kilomètres du site de réintroduction le plus proche. Jusqu'en 2022, l'Apron du Rhône était également présent sur un secteur de réintroduction de Blacons à Sainte Croix.

Tout comme celles de 2023 et 2024, les prospections de 2025, réalisées par l'OFB, la Réserve naturelle des Ramières et le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) Ardèche sont très inquiétantes car **aucun individu n'a été observé**, sur aucune des 4 stations suivies : Blacons, Sainte Croix, Réserve des Ramières à Chabrillan, et le seuil de Livron.

Suivi pêche électrique

Tous les deux ans, un suivi par pêche électrique est réalisé sur la station de Chabrillan par l'équipe de l'OFB avec l'équipe de la réserve naturelle. En 2024, on note l'observation de **3 individus de Toxostome** (espèce *quasi menacée* sur la liste rouge France, et *vulnérable* sur la liste rouge Europe), contre 24 individus en 2022. On note également la présence d'**un seul Goujon** contre 12 individus observés en 2022 et **aucune truite**.

Suivi oiseaux

Le **STOC capture** (Suivi temporel des oiseaux commun par capture au filet) est un programme déployé à l'**échelle nationale**. Il vise à documenter et quantifier sur le long terme l'évolution des populations de passereaux communs en France.

En pleine saison de reproduction, la rigueur scientifique et l'éthique sont indispensables pour assurer la sécurité des oiseaux. Les **216 mètres de filets** imposent aux équipes un rythme soutenu de 6h à midi.

Le suivi est effectué aux Ramières par l'ornithologue bagueur François IMBERT (certifié par le Muséum National d'Histoire Naturelle MNHN), qui est systématiquement accompagné par un agent de la réserve. Ce dernier assure le bon déroulé du suivi et participe au montage et démontage de la station.

En 2024, **224 oiseaux** ont été capturés, répertoriés et relâchés (142 baguages, 82 contrôles d'oiseaux déjà bagués) lors des **4 sessions** de suivi s'étalant de début mai à début juillet.

Base de données naturalistes

La base de données **GéoNature** est fonctionnelle depuis la fin d'année 2022.

Chacun des agents de la réserve est équipé de l'application mobile et peut ainsi saisir en temps réel les observations de terrain toutes espèces confondues avec le référentiel du MNHN, TAXEREf. Ces données sont versées dans une base en ligne et sont directement échangeables avec les partenaires. Elles peuvent être exportées pour des productions de cartes et d'analyses.

En 2025, **3902 observations naturalistes** (3069 en 2024) ont été bancarisées par les agents sur le territoire de la réserve et de l'APPB des Freydières.

Un prestataire externe assure la maintenance de la base et des flux de données. Un travail important de nettoyage, de mise en forme et d'archivage des données historiques a été réalisé en interne, permettant d'actualiser la base en ajoutant un total de **10 888 données**.

Par ailleurs, l'équipe de la réserve utilise en continu **4 pièges-photos** afin d'acquérir des données naturalistes sur la **grande faune** (mammifères et oiseaux inclus), principalement nocturne et donc difficilement détectable.

Les pièges-photo ont contacté 36 espèces différentes en 2025. Malheureusement, un piège a été volé et un autre apparaît défaillant. Le parc de pièges-photos devra donc être renouvelé en 2026.



Balbuzard pêcheur © H.MACHOUK-CCVD



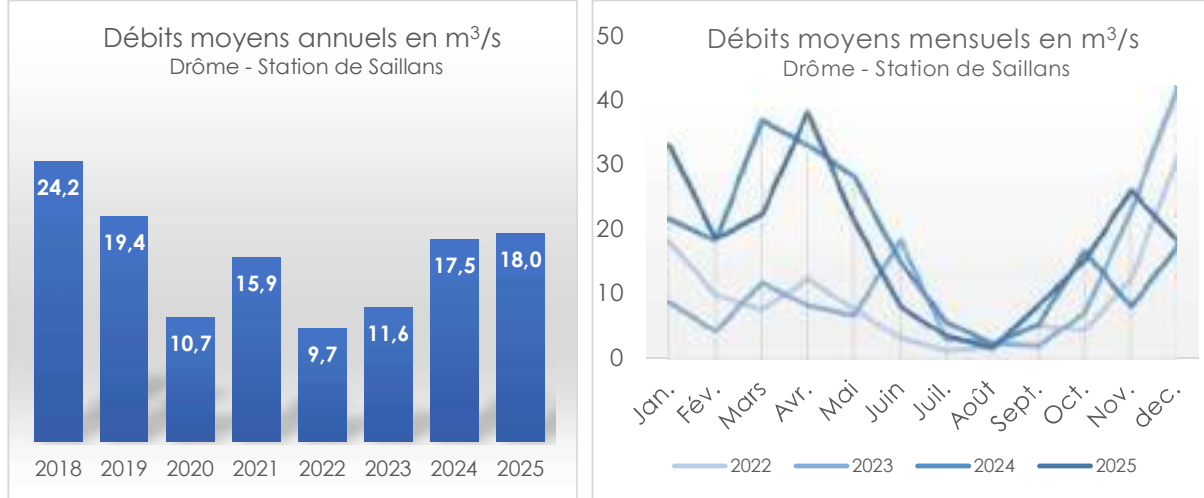
Suivi Apron & suivi des oiseaux d'eau ©T.FOCH-CCVD



Pose de piège-photo ©T.FOCH-CCV

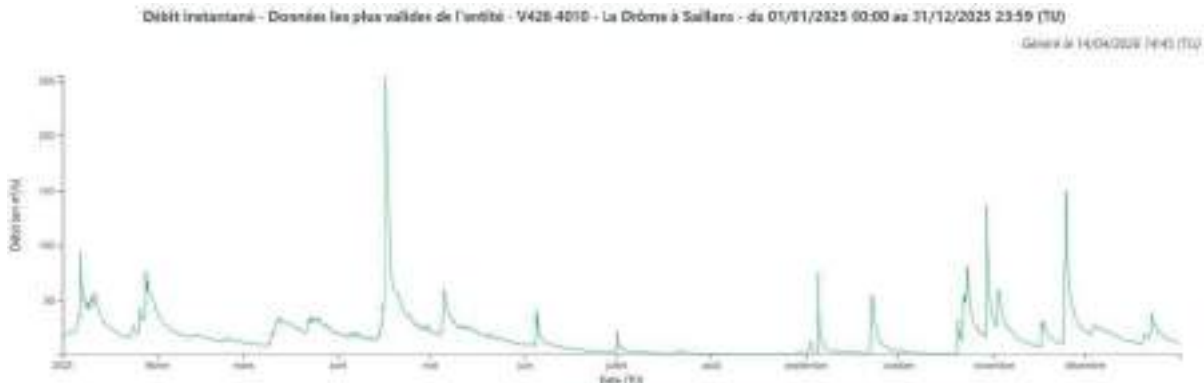
Débit de la Drôme

Sources des données : HydroPortail – mesures effectuées à Saillans, à environ 15km en amont de la réserve naturelle



En comparant les débits moyens annuels, on note qu'en 2025, la rivière Drôme s'est maintenue légèrement au-dessus de la moyenne annuelle (17m³/s), avec un débit moyen de **18 m³/s**.

En zoomant sur les variations des débits mensuels des quatre dernières années, on note des niveaux d'eau nettement supérieurs pendant les **printemps plus pluvieux** des deux dernières années.



Sur le graphique des débits instantanés, on note une **crue remarquable à 255 m³/s**, le 16 avril 2025. La dernière crue de cette importance datait de 2019 (276 m³/s le 2 février).

Concernant l'**étiage**, on note un débit minimum de **1,39 m³/s** le 20 septembre 2019. A titre de comparaison, le débit minimum avait atteint 0,83 m³/s lors de l'épisode de sécheresse de 2022 (le 12 août).

Cette année un important **assec** a été constaté en août par le SMRD, à Livron, en aval de la réserve, rompant totalement la continuité écologique de la rivière pendant quelques jours.



Rivière Drôme le 17 avril et le 30 mai 2025 ©T.FOCH-C



Fréquentation et usages

Étudier les usages

Le Comité consultatif de la Réserve naturelle, la Commission départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage, les communes et le public ont été consultés fin 2024 sur le projet de création d'une réserve de chasse sur le Domaine public fluvial de la Réserve naturelle des Ramières.

En juin 2025, l'État a conclu à la nécessité d'étudier plus précisément les impacts de l'ensemble des usages sur la Réserve naturelle des Ramières, afin de vérifier si la création d'une réserve de chasse est une réponse adaptée aux objectifs de maintien de l'équilibre entre conservation de la biodiversité et activités humaines.

En tant que gestionnaire de la réserve naturelle, la CCVD s'est portée volontaire pour porter cette étude, intitulée :

Étude des impacts des usages sur les habitats naturels, la faune et la flore du site protégé des Ramières du Val de Drôme, dans le but d'améliorer sa protection.

Cette étude vise à :

- diagnostiquer les **usages** et les **sensibilités écologiques** (faune / flore / milieux) ;
- évaluer les **impacts** de ces activités sur les habitats naturels, la faune et la flore ;
- proposer des **objectifs** et un **plan d'action** pour atténuer ces impacts et améliorer la protection du site.

Elle est planifiée sur une durée de **2,5 ans** à partir de janvier 2026. Le budget prévisionnel maximum de **220 000€** est réparti entre trois financeurs :

- Agence de l'eau - 100 000€
- Fonds Verts - 83 040€
- CCVD - 36 960€.

Le cahier des charges de l'étude a été validé lors du groupe préparatoire du 4 septembre 2025, qui a réuni la DREAL, la DDT, la CCVD, l'Agence de l'Eau, la LPO Drôme-Ardèche et la Fédération départementale des chasseurs de la Drôme.

Par la suite, un marché public à procédure adaptée a été publié par la CCVD et notifié en fin d'année.

L'étude démarrera en janvier 2026. Elle sera réalisée par le regroupement d'experts Reynier Environnement et encadrée par la CCVD en tant que maître d'ouvrage.

Le Comité consultatif de la réserve naturelle et le Copil Natura 2000 serviront d'instance de pilotage à chaque étape majeure de l'étude.

Surveillance

Temps consacré

En 2024, **39 tournées de surveillance** ont été opérées par l'équipe de la réserve naturelle (contre 18 en 2024 et 13 en 2023).



Mission avec la gendarmerie de Loriol, le 31/07 ©T.FOCH-CCVD

Ces missions de surveillance sont réalisées en binôme (deux personnes minimum), sur le périmètre de la Réserve naturelle des Ramières et de l'APPB des Freydières et ont **représenté 36 jours-hommes**. Le détail est présenté ci-dessous :

- **29 tournées** hebdomadaires à 2 agents
- **1 tournée** dédiée à la surveillance du Triathlon
- **1 tournée interservices** avec la Réserve naturelle partenaire des **Hauts Plateaux** du Vercors à l'occasion du tour de France

- **6 tournées interservices** avec l'**OFB**
- **3 tournées interservices** le soir avec les **gendarmeries** de Loriol et Crest

Parmi l'ensemble des tournées, **6** ont été organisées les **week-ends** et **jours fériés**.

Par ailleurs, l'équipe de la réserve réalise également un travail important de **prévention**, et de **relevé d'information** sur les usages et infractions observés au cours des autres missions (suivis scientifiques, animation, entretien des sentiers, gestion des milieux, etc.) non comptabilisées ici.



L'augmentation significative du nombre de tournées de surveillance est à mettre en relation avec la montée en compétence de l'équipe : 1 agent assermenté en janvier, 1 supplémentaire en août, puis 2 supplémentaires en novembre, soit **4 agents assermentés** en fin d'année.



Mission inter-service avec l'OFB, le 30/05 ©T.FOCH-CCVD

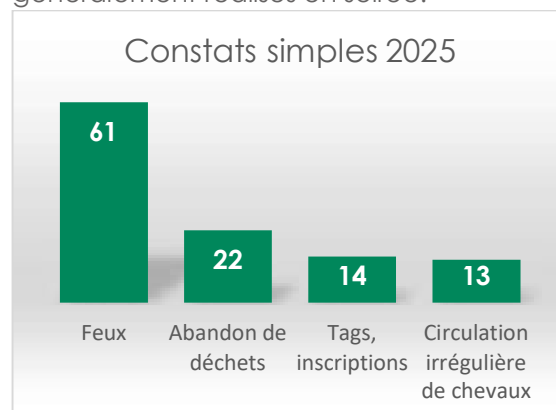
En septembre, l'équipe a mis en place la **verbalisation électronique** (PVe) avec l'aide de Réserves Naturelles de France. Les agents sont équipés de modules de terrain facilitant leur travail pour l'émission de contraventions, en comparaison aux anciens timbres amendes.

Infractions constatées

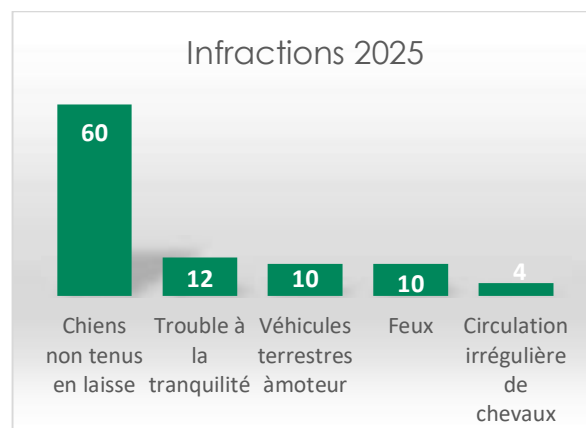
Cette année, l'équipe de la réserve a mis en place l'outil **Kobocollect** permettant d'effectuer un **suivi précis des infractions** tout au long de l'année. Cet outil permet d'obtenir une photographie plus précise des comportements non adaptés sur l'espace protégé (réserve naturelle + APPB des Freydières).

Au total, les agents ont relevé **166 constats simples** (le contrevenant n'est plus sur place) et **106 infractions** (l'agent s'adresse au contrevenant).

Comme le graphique suivant l'indique, la majorité des **constats simples** concernent des **emplacements de feu**. Les feux sont généralement réalisés en soirée.



Comme le graphique suivant l'indique, les **chiens non tenus en laisse** représentent la majorité des infractions relevées.



Sur l'ensemble de ces infractions, **83** ont fait l'objet d'un avertissement oral, **21** d'une **contravention** et **2** d'un **procès-verbal**.

Voici la répartition des verbalisations par thématique :

- **9** chiens non tenus en laisse
- **3** franchissement de périmètres de protection
- **4** stationnement ou circulation de véhicule terrestre motorisés
- **7** feux.

Par ailleurs, un **dépôt de déchets verts et de gravats en réserve** fait l'objet d'une

procédure prise en charge par la gendarmerie.

Partenariats

La Réserve naturelle des Ramières a participé aux 6 MISEN (Mission interservices de l'Eau et de la Nature) annuelles, pilotées par la DDT. Ces réunions rassemblent les différents services de police pour coopérer à l'échelle du département. Deux agents ont participé à la MISEN de terrain organisée par la Préfecture sur la Réserve naturelle des Hauts Plateaux du Vercors, le 1^{er} juillet.

Les **conventions de mutualisation** des compétences de police avec les réserves voisines sont en cours de signature, sur le modèle de la convention existante avec la

Réserve naturelle des Hauts Plateaux du Vercors. L'objectif est de favoriser l'échange de compétences, la formation continue et de réaliser des tournées en sécurité à deux agents.

Perspectives

On note une nette augmentation de l'effort de surveillance et de suivi des infractions en 2025. Il sera par ailleurs indispensable de maintenir en 2026 les partenariats avec la gendarmerie, notamment pour les interventions en soirée, et avec l'OFB, notamment pour les contrôles de pêche et de chasse. En effet, un des objectifs 2026 sera de monter en compétence sur ces deux thématiques.



Dépôts de déchets et feux ©T.FOCH-CCVD



Surveillance du secteur du Pont d'Allex à l'occasion du passage du Tour de France, le 23/07 ©T.FOCH-CCVD



Carte bilan des infractions avec l'outil Kobocollect ©CCVD

Suivi de la fréquentation

Fréquentation piétonne

Les deux écompteurs installés sur deux secteurs fréquentés de la réserve nous permettent de suivre l'évolution de la fréquentation. En 2025, on recense 13 420 passages au sentier du castor (12 646 en 2024) et 38 365 au pont d'Alex (28 507 en 2024), pour un total de **51 785 piétons** (contre 41 153 en 2024 et 47 249 en 2023). On note une fréquentation en augmentation, en particulier au sentier du pont d'Alex (direction Eurre).

En raison d'un grand nombre d'accès à la réserve, les 2 seuls écompteurs **ne permettent pas d'effectuer un suivi exhaustif**. Ces derniers sont positionnés à deux accès parmi les plus fréquentés. Ils constituent un bon indicateur de fréquentation mais les chiffres sont inévitablement sous-estimés. L'équipe de la

réserve envisage en 2026 la pose de pièges photos (moins onéreux) au niveau d'autres accès afin d'en évaluer la fréquentation.



Visiteurs des Ramières © T.FOCH-CCVD

Fréquentation cycliste

En ce qui concerne la fréquentation cycliste, l'écompteur du pont d'Alex a recensé **3 312 vélos** (1 066 en 2024, 1 512 en 2023 et 5 330 en 2021).



Animation scolaire sur le sentier du castor © T.FOCH-CCVD

Sensibilisation et ancrage territorial

Afin de renforcer l'ancrage territorial de la réserve, et son appropriation par les habitants, visiteurs et acteurs du territoire, l'équipe de la réserve naturelle développe annuellement son programme de sensibilisation. Il comprend des **actions d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD)** auprès des scolaires et de nombreuses animations multithématiques à destination du grand public. Ces actions prennent le plus souvent place sur les sites emblématiques de la **Gare des Ramières - Maison de la réserve** ou du **sentier du castor**.



Atelier pédagogique pendant le Festival Apron ©T.FOCH-CCVD

Actions EEDD pour les écoles du territoire

L'objectif principal des actions auprès des scolaires est de faire découvrir les écosystèmes de la réserve naturelle aux élèves, de prendre conscience de la biodiversité du territoire, de la fragilité du monde vivant et de présenter un outil opérationnel de protection de la nature. Les actions suivantes sont **offertes par la CCVD aux écoles du territoire**. Les groupes scolaires sont sollicités par **appel à projet**.

Classes Biodiversité

Les classes *Biodiversité* sont développées auprès des classes de la communauté de communes du niveau **CE2** au niveau **6ème**. Elles sont intégralement financées par la CCVD, hors transport en bus. Elles se déroulent sur **une journée complète** de novembre à juin et en **deux demi-groupes**, chacun étant pris en charge par un animateur de la réserve. La journée se déroule à la Gare des Ramières et son jardin pédagogique ou au sentier du castor. Lorsque cela est possible, une première intervention de la réserve est prévue en classe, en amont de la sortie.

L'équipe de la réserve a dimensionné son appel à projet pour une **vingtaine de classes**. Cependant le manque de moyens financiers pour assurer le transport en bus reste le facteur limitant en 2025.

Au total, **12 classes** ont participé aux classes Biodiversité pour un total de **312 élèves**.

Projet Apron du Rhône



Ce **projet pédagogique spécifique** est mis en œuvre autour de l'Apron du Rhône, un poisson emblématique et en danger critique d'extinction, historiquement présent dans la réserve. Cette action s'inscrit dans le **Plan National d'Action** en faveur de l'Apron du Rhône, encadré par l'État et piloté par le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) d'Ardèche. Elle est financée par la région AuRA et la CCVD, ce qui permet de prendre en charge le **transport des élèves**. La Réserve naturelle des Ramières est partie prenante du 2^{ème} Plan national d'action depuis **2020**.

Ce projet s'adresse chaque année à **5 classes** du **CP** au **CM2** du territoire. Il se déroule en plusieurs étapes pour chaque classe :

- **Séance 1**, une journée à la Gare des Ramières, « L'Apron, poisson sentinelle »
- **Séance 2**, une journée à Livron puis à la Gare des Ramières, « La passe à poissons »
- **Séance 3**, une demi-journée en classe, « La rivière et moi »
- **Festival Apron**, une journée à la Gare des Ramières où toutes les classes sont réunies, et restituent leurs productions de l'année.

En parallèle, la réserve anime **3 groupes Enseignants**, fournit des **outils d'accompagnement** et crée des **outils pédagogiques** (livret, jeux, etc.) édités par la suite par le CEN Ardèche qui pilote le projet.

Au total, **5 classes** ont participé aux classes Apron du Rhône, pour un total de **130 élèves**.

Malheureusement, **la région AuRA ne financera plus cette action** dans les années

à venir, ce qui met fin au projet pédagogique.



Festival Apron ©CENRhône-Alpes

Autres actions EEDD

Classes et groupes divers

La réserve réalise également des **prestations d'animation** pour des demandes externes, en dehors des appels à projets présentés ci-dessus. Il peut s'agir de groupes scolaires, de centres aérés, etc.

De plus, depuis 2021 et l'arbitrage politique consistant à offrir l'entrée à la Gare des Ramières, l'équipe développe l'accueil de classes et groupes divers **en autonomie partielle**. Un **temps de formation préalable** d'une demi-journée avec les responsables des groupes est systématiquement organisé à la Gare des Ramières et des outils pédagogiques créés par les agents sont mis à disposition pour les appuyer dans l'organisation de leur venue.

En 2025, **36 classes et groupes** ont bénéficié du site, des outils, et/ou de l'intervention d'un animateur pour un total de **672 participants**.



Animation au lac des pêcheurs © E.PERRIN-CCVD

A titre d'exemple, depuis 2022, les **assistantes maternelles** d'Alex bénéficient de 2 séances par saison dans le jardin de la biodiversité de la Gare des Ramières. Depuis fin 2024, les assistantes maternelles de Livron et le multi accueil familial Les

Petits Castors de Livron bénéficient de la même prestation.

Deux journées « hors les murs » ont également été organisées par la micro-crèche de Grâne à la Gare des Ramières. En 2025, cela représente **112 enfants** et **50 adultes accompagnateurs**.

Des interventions ponctuelles sont également réalisées auprès des **formations de l'enseignement supérieur aux métiers de la nature** : classes BTS Gestion et Protection la Nature (GPN) de Mondy, formations Universitaires (Bachelor Zoologie de l'université de Liverpool, Master Biodiversité de l'université de Lyon), etc. Ces derniers viennent visiter la réserve naturelle dans le cadre de leur sujet d'étude. Le contenu est adapté aux besoins pédagogiques, et ces rencontres avec les étudiants aboutissent très souvent à des discussions techniques et préprofessionnelles très riches.



Visite avec des étudiants en BTS © T.FOCH-CCVD

En 2025, **5 interventions** ont été encadrées par la réserve, pour un total d'environ **140 étudiants**.



Visite avec un centre aéré © T.FOCH-CCVD

Formation des enseignants

Deux sessions de formation auprès des enseignants de cycle 2 et 3 (primaire) ont été organisées à la Gare des Ramières les 9 et 16 avril. Ce **projet pilote national co-construit par RNF et l'Éducation Nationale** permet de répondre à la demande de l'État de développer des actions pédagogiques dans les espaces protégés.

En tout, **une trentaine d'enseignants** ont pu appréhender les possibilités de projets d'éducation à l'environnement réalisables dans leurs écoles, en approche croisée avec la musique et les sciences participatives.



Formation enseignants © E.PERRIN-CCVD

Animations de groupe Nombre de classes & d'élèves par an	2023		2024		2025	
	Classes	Elèves	Classes	Elèves	Classes	Elèves
Classes CCVD biodiversité	15	375	4	119	12	312
Classes CCVD Apron	5	110	5	110	5	130
Classe CCVD Marathon de le biodiversité					1	26
Classes et groupes en visite autonome préparée	34	742	35	725	36	672
Classes et groupes encadrés et facturés	12	265	11	280	18	424
Total	66	1492	55	1234	72	1564

NB : par souci de simplification, les ALSH (accueil de loisirs sans hébergement), les groupes des assistantes maternelles, les groupes d'universitaires sont intégrés dans ce tableau où la grande majorité du public est scolaire. **Les classes CCVD sont présentées en année scolaire. Les autres classes et groupes sont présentées en année civile.**

Actions auprès du grand public

La réserve naturelle propose également un **programme** d'animations à destination du grand public. Ce programme est **planifié d'une année sur l'autre et imprimé sur livret** à distribuer.

Sorties thématiques

Des sorties thématiques sont proposées sur le thème de la **biodiversité** tout au long de l'année, plus particulièrement durant la saison touristique et les vacances scolaires. La réserve privilégie des formats originaux, tel que **les balades crépusculaires, les sorties nocturnes à la découverte des chiroptères**, etc. Des sorties plus naturalistes permettent de découvrir les espèces phares de la réserve : **Sur la piste des animaux de la réserve ; Les insectes de la réserve ; Partez à la rencontre des castors, Initiation aux chants d'oiseaux ; Les orchidées le long du sentier ; Un œil sur les reptiles de la Réserve**, etc. Les sorties s'adressent à tout type de public, à partir de 6 ans. Au total, **31 sorties** ont été réalisées (sur 37 prévues) pour un total de **399 participants** (302 en 2024).

Événements Nature

L'équipe d'animation participe aux **événements Nature locaux et nationaux**.



Animations lors de l'open canoë ci-dessus et ci-dessous © T.FOCH-CCVD



À ces occasions, des animations, des sorties et des stands sont mis en place à la Gare des Ramières et dans la réserve naturelle :

- **Fréquence grenouille** (1 soirée, avril)
- **Fête de la nature** (2 jours, mai)
- **Rendez-vous aux jardins / Fête des mares** (2 jours, juin)
- **La nuit des étoiles** (1 soirée, août)
- **La nuit de la chauve-souris** (1 soirée, août)
- **Fête de la science** (2 jours, octobre)

Le service a également participé aux événementiels locaux suivants :

- **Festival Les Yeux dans l'Eau** (1 matinée, mars)
- **Open Canoë Festival** (2 jours, avril)
- **La Nuit des Forêts** (1 soirée, juin)

Maraudage

La présence touristique, très forte en saison estivale, exerce une pression importante sur les milieux naturels. Il est donc important de **faire connaître aux usagers les enjeux de protection de la faune et de la flore du territoire**. L'équipe transmet notamment les enjeux liés à la ressource en eau et à la protection de la rivière Drôme. Pour cela, plusieurs techniques d'animation sont mises en œuvre :

- des **points d'accueil fixes** à destination des visiteurs, appelés **Zoom sur la Drome sauvage** sont mis en place au bord de la rivière **tous les mercredis d'avril à novembre**. Ils ont permis de sensibiliser **250 visiteurs en 28 sessions**.



Zoom d'été à l'entonnement © T.FOCH-CCVD

- du **maraudage opportuniste**. Sur le terrain, les gardes techniciens animateurs effectuent un travail continu de sensibilisation. En 2025, l'outil de suivi **Kobocollect** nouvellement mis en place a permis d'estimer à **182** le nombre de **personnes directement sensibilisées à la réglementation** de l'espace protégé.



Fête de la nature 2025 © T.FOCH-CCVD

Gare des Ramières - Maison de la réserve

La maison de la réserve

La **Gare des Ramières - Maison de la réserve** accueille le public du premier jour des vacances de printemps au dernier jour des vacances d'automne. Pendant les vacances scolaires des trois zones, l'accueil est ouvert tous les jours. Le reste de la saison, les visiteurs sont accueillis tous les mercredis, samedis, dimanches, ponts et jours fériés. L'accueil physique est assuré par l'**Office de tourisme intercommunal**, qui conventionne avec la CCVD.

La **scénographie** présente la faune, la flore et les écosystèmes de la réserve. Les visiteurs peuvent également découvrir la mare vitrée, la ruche vitrée, le jardin de la biodiversité et des expositions artistiques temporaires.

La Gare des Ramières accueille une grande partie des événements *Nature*, et de nombreuses animations scolaires et grand public citées plus haut dans le rapport. C'est l'**outil central d'ancrage territorial** pour la réserve naturelle

Le jardin pédagogique

Parmi les actions menées en 2025 par le **jardinier animateur**, on peut citer :

- le **suivi des plantations** réalisées en automne 2024. On note un bon taux de reprise et très peu de perte estivale. Sur la partie méditerranéenne, on constate un bon développement des végétaux et déjà un bel échelonnement de la floraison. Le résultat est apprécié par les visiteurs
- la **création d'aménagements** dans l'optique de valoriser les rémanents de taille, les feuilles mortes et la coupe d'herbe en hutte en foin, haies sèches ou *hibernaculum* à reptiles
- la création d'un **atelier scolaire Biodiversité au jardin** avec deux classes du territoire, et la production d'un **livret** de visite du jardin
- l'**inventaire continu** de la faune du jardin, notamment de l'entomofaune dont les abeilles sauvages. Au total, **102 données** dont 30 concernant les arthropodes ont été récoltées en 2025.

- la **consultation des entreprises** pour la réfection de la mare vitrée prévue en 2026.

Le jardinier animateur utilise le site comme support pour réaliser des animations complémentaires à celles de la réserve

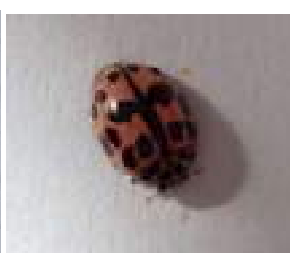
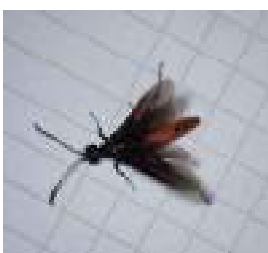
naturelle : **fabrication d'hôtels à insectes ; fabrication d'un abri à chauve-souris ; fabrication d'une mangeoire et d'un nichoir à oiseaux ; création et entretien d'un jardin naturel**, etc.



Zone méditerranéenne en février, puis au printemps © R.MOURGUES-CCVD



Nouvelle mare et hutte en foin © R.MOURGUES-CCVD



Extrait de l'inventaire du jardin : *Dicranocephalus albipes*, *Calameuta pygmaea*, *Oenopia conglobata*
© R.MOURGUES-CCVD

Gare des Ramières	2023	2024	2025
Période d'ouverture	08-04 au 05-11	06-04 au 03-11	05-04 au 01-11
Nb de jours d'ouverture	157	163	156
Nb de visiteurs individuels	2 353	4 045	3 832

La synthèse des chiffres, toutes activités EEDD confondues, fait état de **6 613 personnes sensibilisées en 2025**, contre 7 666 en 2024 et 6 310 en 2023. Une partie importante de ces activités bénéficient d'**autofinancements CCVD** qui ne sont pas présentés dans ce rapport.

Visibilité de la réserve naturelle

La Réserve naturelle des Ramières est apparue à plusieurs reprises dans la presse locale en 2025. Les articles traitent essentiellement des deux sujets suivants : les animations Nature réalisées par les agents et les impacts des usages dans l'espace protégé.



Une chouette balade au cœur de la réserve des Ramières

Article paru en mars 2025 © Le Crestois

A titre d'exemple, voici quelques articles :

- Chasse dans les Ramières : le Préfet sur des œufs. Thierry Devimeux a confié ses

hésitations sur ce dossier sensible. 17 janvier. Le Crestois

- Une chouette balade au cœur de la réserve des Ramières. Des sorties naturalistes très appréciées des amoureux de la nature 7 mars. Le Crestois

- Rendez-vous aux jardins & Fête des mares 2025. Une immersion festive et poétique les 7 et 8 juin à la Gare des Ramières. 30 mai. Le Crestois

- Qu'est-ce qui perturbe la réserve des Ramières ? La CCVD veut identifier, au-delà de la chasse, les activités perturbantes. 27 juin. Le Crestois

La communication de la Réserve naturelle des Ramières est réalisée via les réseaux sociaux de la CCVD et le site de la Gare des Ramières - Maison de la réserve naturelle.



Triton palmé dans la mare vitrée de la Gare des Ramières © J.GUILIEN-CCVD

Moyens financiers

Dépenses 2025

CHARGES de FONCTIONNEMENT 2025		Dépenses prévis. (€)	Dépenses réelles (€)
Personnel	2,5 ETP	109 529	138 915
	Équipement vestimentaire	2 000	2 743
Fournitures	Fournitures signalétique et mobilier bois, petit matériel scientifique	2 500	1 268
Données naturalistes	Gestion des bases de données naturalistes Géonature et Naturalist	7 100	3 979
Gestion des milieux	Gestion des milieux naturels : prairies et ambroisie	15 500	5 032
Bâtiment	Gare des Ramières, maison de la réserve (50%)	11 000	4 502
Téléphonie	Téléphones portables	0	1 022
Véhicules	Voitures	0	1 680
Autres charges	Collations réunions	700	49
	Documentation réserve	100	0
	Congrès et rencontres techniques	800	1 023
	Cotisations RNF	400	466
	Supports communication	1 000	0
TOTAL FONCTIONNEMENT 2025		150 629	160 679
CHARGES d'INVESTISSEMENT 2025		Dépenses prévis. (€)	Dépenses réelles (€)
Scientifique	Étude scientifique	15 220	0
	Matériel scientifique (>500€ ; 5 000€ conditionnés à une opportunité de reliquat)	1 500	0
Foncier	Acquisitions foncières (dépendant des opportunités)	16 700	0
Accueil	Pose de mobilier bois, signalétique	2 000	0
TOTAL INVESTISSEMENT 2025		35 420	0
TOTAL CHARGES 2025		186 049	160 679
PRODUITS 2025		Dépenses prévis. (€)	Recettes réelles (€)
DREAL	Dotation courante	108 583	108 583
	Dotation EEDD	17 986	17 986
AERMC - Fonds Verts	Gestion des milieux naturels : prairies et ambroisie	12 400	3 602
Delmonico	Suivi naturaliste sur le périmètre de la carrière	10 500	10 500
AERMC	Acquisition foncière (80%)	7 000	0
CCVD	Autofinancement	35 660	20 008
TOTAL PRODUITS 2025		192 129	160 679

Budget prévisionnel 2026

CHARGES de FONCTIONNEMENT 2026		Dépenses prévis. (€)
Personnel	2,5 ETP	109 529
	Stage	4 000
	Équipement vestimentaire	2 500
Fournitures	Fournitures signalétique et mobilier bois,	7 000
Données naturalistes	petit matériel scientifique	5 000
Gestion des milieux	ambroisie	15 500
Bâtiment	Gare des Ramières, maison de la réserve (50%)	11 000
Téléphonie	Téléphones portables	
Véhicule	Réparations	
Autres charges	Collations réunions	700
	Documentation réserve	500
	Congrès et rencontres techniques	800
	Cotisations RNF	400
	Supports communication	1 000
TOTAL FONCTIONNEMENT 2026		150 929
CHARGES d'INVESTISSEMENT 2026		Dépenses prévis.(€)
Scientifique	Étude scientifique	15 220
	Matériel scientifique (>500€ ; 5 000€ conditionnés à une opportunité de reliquat)	6 500
Foncier	Acquisitions foncières (dépendant des opportunités)	16 700
Accueil	Pose de mobilier bois, signalétique	2 000
TOTAL INVESTISSEMENT 2026		40 420
TOTAL CHARGES 2026		191 349
PRODUITS 2026		Recettes prévis.(€)
DREAL	Dotation courante	108 583
	Dotation EEDD	17 986
Fonds Verts	Gestion des milieux naturels : prairies et ambroisie	12 400
Delmonico	Suivi naturaliste sur le périmètre de la carrière	10 500
Animations	Stages d'écositoyenneté, animations payantes	4 000
Agence de l'eau	Acquisition foncière (80%)	13 360
CCVD	Autofinancement	24 520
TOTAL PRODUITS 2026		191 349

Le budget ci-dessus ne présente qu'une partie du budget du service Animation à la biodiversité. En effet, la CCVD finance entièrement 50% des charges liées à la gestion du site de la Gare des Ramières, ainsi que 3,5 ETP.

Conclusion

Depuis le mois d'avril 2025, l'équipe est au complet et les actions du plan de gestion ont pu être menées dans la continuité.

Le programme d'éducation à l'environnement a été réalisé comme prévu avec le maintien des événements Nature, des visites thématiques, l'appel à projet à destination des scolaires du territoire, et l'ouverture de la Gare des Ramières - Maison de la réserve. Les résultats montrent une augmentation du nombre de scolaires et de participants aux visites par rapport à 2024. On note malheureusement la fin du financement du projet pédagogique Apron qui ne sera donc pas renouvelé en 2026 malgré son succès passé.

Les trois gardes techniciens animateurs et le conservateur sont désormais assermentés, ce qui renforce les compétences de l'équipe en matière de surveillance et consolide les actions de prévention et de police. On note ainsi une augmentation significative de relevés d'infractions, notamment grâce à l'outil de suivi Koboclect mis en place en 2025.

Toujours en matière réglementaire, le nouvel Arrêté préfectoral de protection de biotope des Freydières a été actualisé le 18 août 2025, homogénéisant sa réglementation avec celle de la réserve naturelle et renforçant l'outil de protection à l'échelle de tout le site. La mise en place de la zone de quiétude sur le lac a permis la nidification des Sternes pierregarin et l'envol des deux jeunes pour la seconde fois consécutive.

L'année 2025 a été marquée par le lancement de l'*Étude des impacts des usages sur les habitats naturels, la faune et la flore du site protégé des Ramières du Val de Drôme*, dans le but d'améliorer sa protection. Cette étude demandera une implication significative de l'équipe au cours des 3 prochaines années. Elle viendra abonder le plan de gestion en matière de connaissance et de gestion des usages au sein des Ramières, pour un meilleur équilibre entre les activités humaines et le maintien de son exceptionnelle biodiversité.



Animation dans le jardin pour la Fête de la nature 2025 © T.FOCH-CCVD



Coucou juvénile et sa proie © H.MACHOUK-CCVD ; Avocette élégante au Lac des Freydières © J.GUILLIEN-CCVD



Bouscarle de Cetti © H.MACHOUK-CCVD

